

**225C0239**  
FR0006174348-FS0079

3 février 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**BUREAU VERITAS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 février 2025, la société The Capital Group Companies, Inc.<sup>1</sup> (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 janvier 2025, le seuil de 5% du capital de la société BUREAU VERITAS et détenir 20 722 118 actions BUREAU VERITAS représentant autant de droits de vote, soit 4,57% du capital et 3,55% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions BUREAU VERITAS sur le marché.

---

<sup>1</sup> Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC).

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 453 909 638 actions représentant 583 851 627 de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.